

**12 MARS 2022**

**Ministère des Solidarités et de la Santé**

**14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP**



**« De l'école à l'emploi,  
quelles  
perspectives  
pour les enfants et les  
adultes  
avec TDC ? »**

**Trouble Développemental  
de la Coordination (TDC)/dyspraxie**

**Colloque organisé par Dyspraxie France Dys**

<https://www.dyspraxies.fr> #ColloqueTDC



# Journée nationale consacrée au Trouble Développemental de la Coordination ou Dyspraxie

## PROGRAMME : temps forts

### Accueil à partir de 8h15

### Présentation de DFD : 10 ans d'actions

*Vincent MARRON, président de DFD*

### L'autonomie, qu'est-ce que c'est ?

*Philippe AUBERT, sociologue*

### L'accès aux soins : du diagnostic à la rééducation en passant par la recherche

*Dr Sibylle GONZALEZ-MONGE, praticien hospitalier Hospices Civils de Lyon -*

*Centre de référence troubles des apprentissages*

*Dr Caroline HURON, chargée de recherche Inserm*

*Pr Laurence VAIVRE-DOURET, Professeur de neuropsychologie, université de Paris, IUF, Inserm U1018 -*

*Neuropsychologue AP-HP. Centre, Necker, Paris*

*Dr Thiébaud-Noël WILLIG, pédiatre, président d'Occitadys*

### De l'école à l'université : quelles perspectives pour les élèves et étudiants ?

*Véronique BANCEL, enseignante-formatrice à l'INSPE de Lorraine*

*Virginie LANLO, première maire adjointe déléguée à l'éducation de la ville de Meudon, AMF*

*Anne MALLURET, conseillère technique de région académique, inspectrice ASH - Rectorats Aix-Marseille et Nice*

*Dominique MOMIRON, ex-conseiller technique « école inclusive » du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand*

*Dr Alain POUHET, médecin MPR*

*Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé, Université Clermont-Auvergne*

### De la recherche au maintien dans l'emploi : quelles perspectives pour les adultes ?

*AGEFIPH : Didier EYSSARTIER, Directeur général*

*Dispositif Emploi accompagné (DEA) : un prestataire du dispositif, les témoignages d'un adulte dyspraxique dans le dispositif et de son employeur*

*Prestation d'appui spécifique troubles cognitifs (PAS TCO) : un prestataire, les témoignages d'un adulte dyspraxique bénéficiaire de la prestation et de son employeur*

### Vie quotidienne, permis de conduire, loisirs et sports : comment prendre son autonomie ?

*Cyril DESJEUX, sociologue, directeur scientifique de Handeo*

*Romain GENET, ergothérapeute, ANFE*

*Dr Guy GOZLAN, psychiatre, directeur du SAMSAH PrePsy*

*Témoignage de Maxence, dyspraxique, et sa mère, Valérie*

*Un(e) représentant(e) de la CNSA*

### Conclusion

*George PAU-LANGEVIN, adjointe à la défenseure des Droits*

**Témoin de la journée : Jean-Charles RINGARD**

**En présence de Renan LUCE, parrain de DFD**



## POURQUOI CE COLLOQUE ?

### Le TDC (ou Dyspraxie) est encore mal compris

Le TDC (ou dyspraxie) appartient à la famille des **troubles neuro-développementaux** (TND). Il s'agit d'un trouble cognitif spécifique qui affecte l'automatisation et la coordination des gestes et concernerait environ **5% de la population** dans tous les domaines de la vie et tout au long de celle-ci : à la maison (activités de la vie quotidienne), dans la vie scolaire et étudiante, dans les loisirs et le sport, dans la formation professionnelle, dans la recherche et le maintien dans l'emploi, dans différents aspects de la vie sociale et de l'autonomie dans la vie quotidienne (permis de conduire, logement, parentalité, etc.).

Le terme « parcours du combattant » résume trop bien le parcours des familles, des enfants et des adultes malgré une meilleure connaissance du trouble et les progrès accomplis ces dernières années dans le repérage, l'accompagnement et la prise en charge des enfants. Bien que des textes fassent force de loi sur l'ensemble du territoire national et soient censés améliorer les parcours, les disparités territoriales concernant leur application sont monnaie courante et les interprétations liées à des représentations erronées du TDC rendent inopérantes leur application de façon optimale. Les familles et les adultes sont en permanence en train de se battre pour la mise en œuvre effective de leurs droits. Le TDC est encore mal compris.

En toute logique, ce colloque organisé par DFD abordera les questions de repérage, diagnostic, rééducation, recherche, scolarité, études supérieures, accès et maintien dans l'emploi, permis de conduire, loisirs et sport, autonomie. Organisé volontairement un mois avant l'élection présidentielle, il permettra de tracer un chemin pour les prochaines années.

### L'ORGANISATRICE DU COLLOQUE

**Dyspraxie France Dys** (DFD) est une association de personnes dyspraxiques et de leurs familles, reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Depuis la fin de l'année 2021, DFD est membre du Collectif Handicaps, regroupant les principales associations françaises ayant trait au handicap. DFD est parrainée par le chanteur Renan Luce et l'écrivain Pierre Lemaître. Présente sur 74 départements, DFD connaît parfaitement les réalités de terrain.

# INFORMATIONS PRATIQUES

En raison des conditions sanitaires : le **pass vaccinal** est obligatoire, il n'y aura pas de café d'accueil ou de restauration sur place.

Inscription obligatoire : <https://forms.gle/dZabu6B3S3nbqJDJ9>

Vous recevrez une confirmation d'inscription par email.

## Accès

### Ministère des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP



## CONTACT

[colloqueTDC@dyspraxies.fr](mailto:colloqueTDC@dyspraxies.fr)

**Dyspraxie France Dys (DFD)**

Association française œuvrant en faveur des personnes dyspraxiques avec ou sans troubles associés

Déclarée en Préfecture de Paris le 15 novembre 2011

Association reconnue d'Intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Siège National : 15 rue la Bruyère 75009 Paris [dfd@dyspraxies.fr](mailto:dfd@dyspraxies.fr) [www.dyspraxies.fr](http://www.dyspraxies.fr)